

LA LETTRE DE PROPA N° 42

/ Mensuel - Octobre 1986 - Gratuit /

A L'APPEL DE LA CONFEDERATION ET DES FEDERATIONS

SEMAINE D'ACTION C.G.T.

DU 20 AU 25 OCTOBRE 1986

TEMPS FORT LE 21 : GREVES ET MANIFESTATIONS

TOUTES LES RAISONS D'ETRE DANS L'ACTION /

Un dénominateur commun : le recul social pour toutes les branches, toutes les catégories.

Pour s'en convaincre, regarder sa propre situation, mais aussi voir l'état des lieux dans les autres branches. Partout l'attaque, partout les luttes, diversifiées, dynamiques, avec du tonus.

Lire à ce sujet : le rapport présenté par Alphonse Véronèse à la C.E. confédérale du 1er octobre, l'introduction et les réponses d'Henri Krasucki à la conférence de presse du 2 octobre, les argumentaires publiés cette semaine sur les discussions avec le CNPF (suppression de l'autorisation préalable de licenciement, retraites complémentaires) : tous ces textes ont fait l'objet d'un envoi au C.C.N. et sont donc dans les U.D.

LES ENJEUX D'OCTOBRE /

● **6 OCTOBRE ET 20 OCTOBRE** : Le C.N.P.F. veut de nouvelles
----- possibilités de licenciements,
plus souples, plus rapides, moins "couteuses".

Si nous laissons faire, l'emploi sera encore plus précarisé, le pouvoir d'achat rabaissé, les garanties collectives déjà mises à mal s'effriteront davantage.

● **14 OCTOBRE** : C'est tout le système de garanties sociales
----- qui va en prendre un coup au travers des
négociations au C.N.P.F. sur les retraites complémentaires. Si nous
laissons faire, les inégalités s'accroîtront, les petites gens, les
démunis, ceux pour qui la protection sociale collective est souvent
le seul revenu dont ils disposent, seront pénalisés.

● **14 - 15 OCTOBRE** : Table ronde gouvernementale sur la
----- Fonction Publique.
Des parlementaires et les organisations syndicales auront à discuter
de propositions qui, s'inscrivant dans le contexte d'une "*politique
durable de réduction de l'emploi*" auront pour objectif d'assortir
le statut général des fonctionnaires de compléments législatifs
souples concernant tous les chapitres : recrutement, promotion,
formation, etc...

Si nous laissons faire, les statuts seront vidés de tout
sens, transformés dans le sens d'une précarisation poussée, et d'une
rigueur accrue, repoussant nos propositions pour un service public
performant et transformé (se reporter aux éléments contenus dans
le 4 pages édité en vue du 30 septembre 1986 : "*Pour nous, pour tous*")

Ces grandes échéances concernent tout le monde, ont des ré-
percussions sur toutes et tous. Il ne s'agit pas de perspectives
pour l'an 2 000 : c'est grave et urgent.

COMMENT S'Y PRENDRE ? /

On peut empêcher que d'autres organisations syndicales
apportent leur signature à de tels projets. C'est déjà arrivé,
lors de négociations du même genre (la flexibilité en décembre 84).
Ca doit arriver encore et il importe de prendre des dispositions
en conséquence.

- > aller très vite, lieu de travail par lieu de travail
à la discussion avec les salariés :
 - pour faire saisir les enjeux
 - pour dégager les revendications.

- > organiser l'intervention des syndicats C.G.T. et des
salariés en direction du C.N.P.F. et du gouvernement :
 - signature de la lettre parue dans la Vie Ouvrière
du 13 au 19 octobre, élément de protestation et de
volonté de masse des salariés.
 - prendre toutes initiatives possibles pour faire
connaître protestation et propositions aux pouvoirs
publics et au patronat dans chaque localité (manifs,
délégations...).

- > Organiser après chaque échéance le compte-rendu rapide aux salariés.

Le dispositif confédéral mis en place permet l'information rapide des U.D. Prévoir :

- les relais humains pour toucher tous les syndicats (rencontres militants, contacts téléphoniques).
- la sortie de matériels dès le lendemain des échéances : tracts à élaborer à partir des télex confédéraux, prises de parole d'information rapide dans les entreprises.

Bref, prendre toutes les dispositions possibles pour placer la période sous la haute surveillance des salariés.

- qui auront à connaître l'état des discussions, les propositions et les positions des uns et des autres. Ce que fera et dira chaque organisation syndicale sera d'un intérêt capital pour la mobilisation durant toute la semaine d'action et pour le contenu du temps fort de grèves et manifestations décidé pour le 21.

pour parler C.G.T.

- tracts, affichettes aux panneaux syndicaux, diffusion renforcée de la Vie Ouvrière, support de masse de notre action.

- mots d'ordre revendicatifs spécifiques et généraux : sur les murs, sur les banderoles, dans les sonos le 21.

LE MATERIEL /

Le laps de temps trop court ne permet pas la sortie de matériels nationaux trop élaborés.

- Reprendre les éléments de tout ce qui a été édité (4 pages SPN, tract des fédérations du secteur privé, argumentaires cités plus haut), télex confédéraux.
- Reprendre et faire signer massivement la lettre ci-jointe et proposée par la V.O.
- Sortir des badges multi thèmes, dans l'esprit des badges édités dans la Région Parisienne.
 - *droit au travail, droit du travail C.G.T.*
 - *pas de vie au rabais, jeunes C.G.T.*
 - *Pour le Statut, le service public C.G.T.*

- *Pouvoir d'achat, plus pour tous C.G.T.*
- *Pour nous, pour tous C.G.T.*

- Utiliser dans les heures d'information syndicale et les A.G., partout où c'est possible, la cassette reprenant l'émission du 30 septembre 1986 "*EXPRESSION DIRECTE*" avec Gérard Alezard, les témoignages des PTT, de Renault Billancourt, de l'U.D. des Bouches du Rhône, sur fond de manifestation du service public et nationalisé d'une part et du C.C.J. au Zénith de l'autre. Une récente et brûlante actualité (le secteur Propa en a envoyé une aux U.D. équipées en vidéo).

CONCLUSIONS /

La C.E. d'octobre a constaté "*un foisonnement d'initiatives de toutes sortes dans les entreprises, les administrations*", un déploiement accru et amélioré du travail au corps à corps.

Continuons à répondre au besoin de connaître, de comprendre, d'y voir plus clair.

Faisons exprimer aux salariés ce qu'ils pensent.

Elargissons les discussions et réflexions pour réussir la semaine d'action et le temps fort du 21.

pour préparer les ripostes ultérieures.

TEXTE V.O.
A REPENDRE

A, le octobre 1986

Messieurs du patronat
et Messieurs du gouvernement,

Les mesures que vous venez d'appliquer et celles que vous préparez vont à l'encontre de nos intérêts (quand elles ne piétinent pas nos droits acquis !)

Avec acharnement et sous des formes multiples, vous cherchez à faire de nous des salariés au rabais *.

En signant cette lettre et en participant à la semaine d'actions organisée par la CGT, nous voulons affirmer notre indignation et notre opposition à ce recul social. Il y a déjà, chez nous et autour de nous, trop de misère !

Nous ne laisserons pas attaquer notre pouvoir d'achat, licencié comme il vous plait, détruire notre système de protection sociale et nos statuts, casser nos entreprises et démolir le service public.

Travailleurs du privé ou du public, ouvriers ou techniciens, jeunes ou retraités, hommes ou femmes, ensemble nous sommes résolus à mener cette lutte tant qu'il le faudra. Sachez-le

SIGNE :

* Dans notre entreprise ou service, nous revendiquons :
.....
.....

THEMES DES BADGES FAITS PAR LE SECTEUR
PROPAGANDE

DROIT DU TRAVAIL
DROIT AU TRAVAIL
C.G.T.

PAS DE VIE AU RABAIS
JEUNES C.G.T.

POUR LE STATUT
POUR LE SERVICE PUBLIC
C.G.T.

POUVOIR D'ACHAT
PLUS POUR TOUS
C.G.T.